



Mon affectation en tant que stagiaire en Aveyron (12)



Vous avez passé un concours académique. Lors de votre inscription au CRPE, vous avez fait des vœux de département. En fonction de votre rang au concours et de ces vœux, vous allez être affecté dans un département.

Première chose à savoir : **Chaque département et chaque IA-DASEN (Inspecteur d'Académie) reste maître et gère ses règles d'affectation de stagiaires dans son département.**

Si vous êtes affectés sur le département de l'Aveyron :

- Si tu es diplômé.e d'un MASTER MEEF, tu seras en classe à 100 %.
- Si tu ne détiens pas un MASTER MEEF ou que tu as bénéficié d'une dispense de diplôme, tu seras à mi-temps en formation à l'**INSPE de l'Aveyron** – 12, rue Sarrus – 12000 RODEZ
- Si tu es élève fonctionnaire, 1^{ère} année MASTER M2E tu seras en observation.

A ce jour, 18 supports ont été réservés pour les stagiaires (voir la [liste](#))

Concernant les affectations dans les écoles :



- Dès que les résultats du concours seront envoyés par le rectorat à la DSDEN de l'Aveyron, un courriel sera envoyé aux futurs PES contenant la liste des postes disponibles, à classer par ordre de préférence.

Les futurs stagiaires seront affectés selon un ordre précis :

- 1 - par ordre de concours (ce qui inclut les prolongations, renouvellements, reports et les listes complémentaires).
- 2 - Pour les lauréats de la même année, le 2nd concours interne et 3^e concours sont affectés avant le concours externe ordinaire.
- 3 - Dans un même concours, l'affectation se fait par rang de classement : le n°1 du concours choisit un poste, puis le n°2 est appelé, ensuite le n°3...

Pour toute situation particulière, vous pouvez évidemment nous contacter directement au **05.65.42.63.15** ou 12@se-unsas.org

A très bientôt ! L'équipe 1^{er} degré du Se-UNSA 12.

						
Sophie Héran	Simon Bories	Alice Casalis	Sébastien Ségur	Hélène Garric	Emilie Bonnet	Sébastien Le Gall

POSTES RESERVES POUR DES PROFESSEURS DES ECOLES STAGIAIRES RENTREE 2026

DIPEM

17/04/2026

IEN	RNE	
AVEYRON 1	0595G	EPPU RODEZ "Cambon"
AVEYRON 1	1236D	EPPU RODEZ "Jean-Albert Bessière"
AVEYRON 1	0612A	EPPU RODEZ "Foch"
AVEYRON 1	0702Y	EPPU SAINTE-RADEGONDE "Charles Cayla"
AVEYRON 1	1278Z	EPPU SEBAZAC-CONCOURES "Sylvain Diet"
AVEYRON 2	0353U	EPPU CREISSELS "Les Cascades"
AVEYRON 2	0420S	EPPU LA LOUBIERE <i>Lioujas</i>
AVEYRON 2	0448X	EPPU MILLAU "Le Crès - Albert Séguier"
AVEYRON 2	1196K	EPPU ONET-LE-CHÂTEAU "Jean Laroche"
AVEYRON 2	0778F	EMPU SEVERAC-D'AVEYRON "Jules Ferry"
AVEYRON 3	1200P	EPPU REQUISTA "La Lande"
AVEYRON 3	0630V	EPPU SAINT-AFFRIQUE "Blanchard & Caussat"
AVEYRON 4	0912B	EPPU NAUCELLE "Jules Ferry"
AVEYRON 4	1497M	EPPU LA ROUQUETTE <i>Trigodinas</i>
AVEYRON 5	1171H	EPPU CAUSSE-ET-DIEGE Gelles
AVEYRON 5	0362D	EMPU DECAZEVILLE "Jean Moulin"
AVEYRON 5	0417N	EPPU LIVINHAC-LE-HAUT "Prosper Alfarcic"
AVEYRON 5	0590B	EPPU RODELLE <i>Bezannes</i>